RD51

RD51

RD51

Coupe de principe sur limite Nord

Limite de propriété

TN

Superficie terrain : 43 904 m²

Limite de propriété

POF ENEDIS

Fond : 150.40

Fond noue : 150.40

Bosquets

Bosquets

Bosquets

Fond noue : 150.40

Ruches

Zone de biodiversité
Mise en place de ruches,
d'hibernaculums, hôtels à insectes,
nichoirs à oiseaux et à chiroptères

Hôtel à insectes

Hibernaculum

Fond noue : 150.40

Parking VL : 70 places
(dont 2 PMR)
(+4 places deux roues +6 places vélos

Bâtiment admin. / Réception /
Locaux sociaux
(Niveau dallage : 151.77)

Toiture végétalisée
(278m²)

Bosquets

Bosquets

Bosquets

Toiture végétalisée
(168m²)

Auvent

Cuves Azote
HT : 6.00 m

Cuve récupération EP
HT : 5.40 m
V : 100 m³

Cuve sprinklage
HT : 10.05 m
V : 1153 m³

TN : 151.61
TF : 151.77

Bâtiment de tri
(Niveau dallage : 151.70)

TN : 151.88
TF : 151.77

TN : 151.14
TF : 151.77

TN : 151.09
TF : 151.77

Limite de propriété

Limite de propriété

Limite de propriété

Limite de propriété

Limite de propriété

Coupe de principe sur limite Ouest

Coupe de principe sur limite Sud

Rue des Bâtimes

N

S

E

W

Légende

- Voirie existante
- Voirie projet
- Trottoirs / Espaces pétions
- Rampes d'accès PMR béton
- Dalles béton extérieures
- Espaces verts
- Place de stationnement PMR

Arbres de grand développement :

- ERABLE PLANE (ACER PLATANOIDE)
- ERABLE CHAMPETRE (ACER CAMPESTRE)
- PEUPLIER NOIR (POPULUS NIGRA)
- SORBIER TORMINAL (SORBUS TORMINALS)

Arbres de petit développement :

- SORBIER DOMESTIQUE (SORBUS DOMESTICA)
- POMMIER SAUVAGE (MALUS SYLVESTRIS)

Arbustres :

- SUREAU NOIR (SANBUCUS NIGRA)
- CHEVREFEUILLES DES HAIES (LONICERA XYLOSTEUL)
- TROENE COMMUN (LIGUSTRUM VULGARE)

Clôture végétalisée sur limites séparatives :

- BRYONICA DIOCA (40%)
- HEDERA HELIX (20%)
- TAMUS COMMUNIS (40%)

Clôture végétalisée sur limite RD51 :

- BRYONICA DIOCA (15%)
- HEDERA HELIX (10%)
- TAMUS COMMUNIS (15%)
- CLEMATIS VITALBA (30%)
- HUMULUS LUPUTUS (30%)

Exigence : 15 arbes de grand développement pour 1 hectare de parcelle = 66 arbres

RD51 | Terrain

4.00

Limite de propriété

Arbre de grand développement

Clôture végétalisée h=2.50

Noue

TN = TF : 151.71

TF : 150.40

TF : 151.05

Coupe de principe sur limite Nord

Ech : 1 : 100

Parcelle AS-1273 | Terrain

Limite de propriété

Arbustres

Clôture végétalisée h=2.50

TN : 151.41
TF : 150.75

TF : 151.75
TN : 151.48

Noue

TF : 150.40

Coupe de principe sur limite Ouest

Ech : 1 : 100

Parcelle AS-1259 | Terrain

Limite de propriété

Arbre de grand développement

Clôture végétalisée h=2.50

TN = TF : 151.17

TF : 151.63

TN : 151.11

Coupe de principe sur limite Sud

Ech : 1 : 100

PC2 - Plan de masse paysager

Ech : 1 : 250

FLOOR TO FLOOR
BY GERFLOR & PAPREC

Usine de recyclage et de valorisation de matières plastiques

Commune de Salaise-sur-Sanne 38 150

Maître d'Ouvrage :

FLOOR TO FLOOR
5 Rue Pitaris de la Chauvinière
44 800 - SAINT HERBLAIN

PC02

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent en aucun cas être directement utilisés pour réaliser le construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans l'accord écrit du maître d'oeuvre.

Plan de masse paysager	PC
	N°04
Echelle: Comme indiqué	Première diffusion : 2022/06/27

Indice	Date	Description de la révision	Signature

Maître d'Oeuvre :

SARL SCHATZLE-WEITLING
ECOPARC - OCEANIS - Bâtiment 1A
Rue Ampère - BP 20
04 320 MANOSQUE

SCHATZLE - WEITLING
ARCHITECTES

Dossier N°: 2019 18